

Procès-verbal

Assemblée générale slowUp Lac de Morat

Murten, 19.03.2026 | Kontaktperson: l.quercia@regionlacedemorat.ch

Date: Mercredi 18.03.2026
Heure: 20:00 - 21:00
Lieu: Château Salavaux

Présents: Selon liste de présence

Excusée: Deborah Defalque, Christophe Dupasquier
Présidence: Katharina Thalmann-Bolz
Rédaction du PV: Lisa Quercia

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'AG de 2025
2. Rapport de la présidente
3. Comptes 2024, rapport de révision
4. Cotisation membres
5. Budget 2026
6. Modification des statuts
7. Election d'un membre du comité
8. slowUp 2026 – organisation générale
9. Divers

	Repons. et date:
<p>Salutations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Salutations de la Présidente du comité, Madame Katharina Thalmann-Bolz pour l'ouverture de l'assemblée générale du slowUp Lac de Morat à 20:07. • La présidente annonce qu'elle se retire de la présidence après huit ans dans cette fonction. • La secrétaire, Madame Defalque, est excusée. • K. Thalmann présente la nouvelle membre du comité, L. Quercia, responsable du secteur de Vully-les-Lacs. 	
<p>Procès-verbal de l'assemblée générale 2025</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le procès-verbal du 20 mars 2025 est accepté par l'ensemble de l'assemblée. 	
<p>Rapport de la présidente</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapport de la présidente à lire sur ce lien • L'édition 2025 a réuni plus de 35'000 participants. Cela a été un succès, notamment grâce au beau temps. • Les 50 ans de la fondation paraplégique ont été célébrés lors de la journée du slowUp. • Six interventions de l'ambulance et 96 interventions samaritaines pour des blessures légères. La présidente remercie les services d'intervention pour leur coopération. 	
<p>Comptes 2025 - Rapport de révision</p> <ul style="list-style-type: none"> • La parole est donnée à Monsieur Moret, membre du comité et directeur de Morat Tourisme. • Après lecture du rapport des vérificateurs des comptes et approbation des comptes 2025 l'Assemblée générale décharge le Comité pour sa gestion et l'ensemble de sa responsabilité relative à l'exercice 2025. • Résultat négatif de CHF -2'080.65 en 2025 • Le budget fixé en 2025 a été plus défavorable que le résultat final. • Depuis plusieurs années, la recherche de sponsors s'avère plus complexe qu'auparavant et la diminution du soutien de nos partenaires constitue aujourd'hui le principal manque à gagner dans nos revenus. • Les parkings officiels ont été une source de revenus importante en 2025. • Les coûts logistiques n'ont pas dépassé l'estimation faite en début d'année 2025. • La moitié des revenus encaissés grâce aux parkings, soit CHF 4'445.- ont été réservés pour être investis dans un projet de durabilité. • Le capital propre permet d'assurer la pérennité du slowUP pour une édition. • Le modèle de financement doit être repensé par le comité dans les prochaines années. • Les comptes ont été révisés et ont été validés par le réviseur Revision Schwab AG. • Les comptes 2025 sont acceptés par l'ensemble de l'assemblée. 	
<p>Cotisation membres</p> <ul style="list-style-type: none"> • La cotisation des membres reste la même que les années précédentes. 	

<ul style="list-style-type: none"> ● L'ensemble des membres accepte à l'unanimité les cotisations 2026. 	
<p>Budget 2026</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Perte budgétée d'environ CHF -27'300.- ● Constatation d'une importante diminution du sponsoring de la part des sponsors nationaux ces dernières années. ● Du côté des sponsors régionaux, CHF 67'000.- de sponsoring ce qui est positif. Fidélité de notre sponsor régional principal, Roland pour cette nouvelle édition. ● Le budget 2026 est accepté par l'ensemble de l'assemblée. 	
<p>Modifications des statuts</p> <ul style="list-style-type: none"> ● La fusion entre Morat Tourisme et l'Association régionale du Lac a eu lieu début 2026. ● Morat Tourisme, en tant que preneur de mandat, radie l'ARL dans les statuts. ● L'ensemble des membres accepte les modifications de statuts. 	
<p>Elections 2026</p> <ul style="list-style-type: none"> ● K. Thalmann se retire de la présidence du slowUp. ● Selon les statuts, le comité est réélu tous les deux ans. ● Proposition d'élection de la nouvelle présidente : Carole Baschung. Elle est membre du comité depuis un an. Elle gère la banque Valiant à Morat, est conseillère générale à Morat et députée au Grand Conseil fribourgeois. Elle possède également un large réseau dans la région ainsi qu'une expérience antérieure de présidente d'une association. ● Lisa Quercia devient nouvelle membre du comité en tant que responsable de Vully-les-Lacs. ● Carole Baschung est élue présidente par l'ensemble de l'assemblée. ● Les nouveaux membres sont élus et les membres existants sont réélus pour les deux prochaines années. ● Revision Schwab AG est réélu en tant qu'organe de révision. 	
<p>slowUp 2026 - organisation générale</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Ouverture <ul style="list-style-type: none"> ○ L'ouverture du jubilé des 25 ans aura lieu à Morat. ○ L'ouverture 2026 du slowUp se fera à Morat dès 09:00, avec l'accueil des invités, quelques discours et interviews et le traditionnel coupage de ruban. ○ Monsieur Pierre-André Page, président du Conseil national suisse, sera présent. ● Organisation <ul style="list-style-type: none"> ○ Roland a renouvelé son sponsoring régional. Six des stands proposeront les produits Roland. Une liste avec des tarifs préférentiels pour les produits Roland est disponible. ○ Rivella n'est plus partenaire du slowUp. ○ Viande Suisse, Coffee B, Paysans suisses et Le Maréchal sont nouveaux sponsors pour cette édition 2026. 	

<ul style="list-style-type: none"> ○ Les parkings restent payants comme l'année dernière. ○ Le comptage se fera à nouveau à la main. <ul style="list-style-type: none"> ● Concours slowUp <ul style="list-style-type: none"> ○ Le concours national sera à nouveau organisé par slowUp suisse avec plusieurs prix à gagner. Les informations sont disponibles via le code QR sur la Pocketcard et sur le website. 	
<p>Divers</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Monsieur Claude Moreillon souhaiterait que son stand "Délices du poulet", situé entre Villars-le-Grand et Salavaux, apparaisse sur la carte (Pocketcard). Toutefois, conformément à nos directives, les stands de restauration peuvent être indiqués, mais ne peuvent pas être nommés. Le pictogramme indiquant les points de restauration sur la carte sera amélioré l'année prochaine. ● Monsieur Claude Moreillon demande qu'une personne de la voirie soit présente le samedi matin à Vallamand-Dessous pour le retrait du matériel Pool, aucune présence n'ayant été assurée l'année passée. ● La ville de Morat souhaite féliciter le comité pour leur travail et est reconnaissante pour la visibilité que cet événement apporte à la région. ● La présidente sortante remercie tous les membres pour la confiance durant ses huit années de présidence. <p>Questions</p> <ul style="list-style-type: none"> ● La Jeunesse de Villars-le-Grand souhaite savoir si l'utilisation de leurs tentes brandées est autorisée. Cela est possible, dans la mesure où nous ne disposons pas de sponsors correspondant aux marques présentes sur celles-ci. ● Eric Simonet : Les produits Roland de son stand n'ont pas été vendus mais distribués aux enfants, ce qui a été très apprécié par les participants. <p>Remerciements et clôture de la séance à 21:10.</p>	

Morat, le 10.04.2026



La Présidente
Carole Baschung



Pour le procès-verbal
Lisa Quercia